

Réf: Dossier N° 118369

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE DESIGN ET CREATION » en abrégé
« SDC »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE 8eme TRANCHE,
Lot 53, Ilot 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 30/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE DESIGN ET CREATION »

en abrégé « SDC »

Objet : ETUDE-CONCEPTION

REALISATION ET REHABILITATION DE TRAVAUX DE
BATIMENT ET

TRAVAUX PUBLIQUE

VENTE DE MATERIELS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTURE DE L'INTERIEUR ET DE L'EXTERIEUR

IMPORT EXPORT

DIVER
S

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE 8eme TRANCHE, Lot 53, Ilot 04

Dirigeant(s) : M KONE GBANMIANKRO FLORENTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05148 du 13/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41609/GTCA/RC/2022 du 13/09/2022

